CONTRAT DE FORMATION

(Suisse)
(à envoyer par mail à <u>esna-formations@bluewin.ch</u>)

Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Rue, no			
NPA, localité			
Pays			
Tél. fixe			
Tél. mobile			
E-mail			
Je soussigné(e) m'inscris :			
- , ,			
	PATHIE TRADITIONNELI	E CHF 4200	
☐ Option chien & cha☐ Option cheval	ıı	CHF 4200 CHF 3700	
☐ Option bovins (dès	cant 2021)	CHF 3700	
☐ Option cheval et bo		CHF 5500	
☐ Option chien, chat,		CHF 6000	
☐ Option chien chat,		CHF 6000	
☐ Option chien, chat,		CHF 8000	
☐ Réflexologie chien ☐ Elixirs floraux ☐ Lithothérapie ☐ Premiers secours cl ☐ Harmonisation émo ☐ Compléments et rei ☐ Introduction à l'hoi ☐ Petits animaux de ci ☐ Gestion du cabinet ☐ Marketing & public	nien & chat otionnelle globale mèdes naturels méopathie compagnie		
□ à la section B - SOINS QU	JANTIQUES / AUTRES	CHF 1300	
	es modules facultatifs choisis)		
☐ Option chien & cha	nt	CHF 5200	
☐ Option cheval		CHF 4700	
☐ Option bovins (dès		CHF 4700	
☐ Option cheval et bo		CHF 6500	
\square Option chien, chat,		CHF 7000	
\square Option chien chat,		CHF 7000	
☐ Option chien, chat,	cheval, bovins	CHF 8500	
Début de la formation :			
□ septembre 2020			
□ mars 2021			
mas 2021			

ESNA - ECOLE SUISSE DE NATUROPATHIE POUR ANIMAUX

PAIEMENT

Je m'engage à payer la formation de la manière suivante :

□ Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation, solde en un seul versement à 30 jou	_	1 2004	4		. 1 1.0	. 1 1 6			
	Ш	Arrhes 30%	au plus tai	rd deux mois	avant le débu	t de la formation	, solde en un seul	versement à 30	10urs

☐ Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation, solde en un seul versement à 60 jours

☐ Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation,

solde en \Box 2 \Box 3 \Box 4 \Box 5 \Box 6 mensualités + frais administratifs CHF 100.-, le premier versement mensuel intervenant au plus tard 60 jours après le règlement des arrhes.

Données bancaires:

Banque Raiffeisen d'Yverdon-les-Bains¶

Agence d'Yvonand, av. de la Gare 6, CH-1462 Yvonand¶

IBAN°: CH-85-8080-8003-8130-7041-7¶

Code bancaireº: 80808¶

SWIFT-BIC°: RAIFCH22472¶

Bénéficiaire°: Ecole Suisse de Naturopathie pour Animaux (ESNA)¶

Ch. de Brit 17 B, CH-1462 Yvonand¶

CONDITIONS GENERALES

L'enseignement est dispensé à distance et comprend :

- a) les documents de cours de la section et pour l'espèce/les espèces choisies
- b) la correction personnalisée des questionnaires d'évaluation
- c) la mise à disposition d'une assistance pédagogique
- d) des stages pratiques se déroulant sur un weekend (Suisse, France). Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge des participants.

Accès aux cours

Au début du cursus (1^{er} mars / 1^{er} septembre), et pour autant que les arrhes aient été versées, l'élève reçoit par e-mail le mot de passe permettant l'accès au module Anatomie- Physiologie-Pathologies. Les mots de passe permettant d'accéder aux modules de soins sont transmis lorsque la totalité de la formation est payée. Le matériel pédagogique reste propriété de l'élève.

<u>Evaluations</u>: lorsque l'élève a étudié un module, il remplit le questionnaire d'évaluation qui s'y rapporte. Les questionnaires doivent comporter au moins 70% de réponses correctes pour être validés.

Rythme de travail

L'élève étudie à son rythme, mais toutefois dans le cadre d'un délai raisonnable, à savoir 3 ans pour la formation complète. Ce délai peut être prolongé sur demande si une situation particulière l'exige (obligations professionnelles, naissance, maladie, accident, long séjour à l'étranger etc.).

Stages

L'ESNA met sur pied plusieurs stages d'un weekend par année, en Suisse et en France. Leur coût est de CHF 80.- si l'intervenant est un collaborateur interne de l'ESNA. Les intervenants externes fixent euxmêmes le montant de leurs honoraires.

Pour en savoir plus, voir notre site www.esna.formations.org, zone élèves, rubriques stages.

Travail de fin d'études

L'élève peut opter, à choix, pour

- la rédaction d'un mémoire (sujet choisi en accord avec l'ESNA)
- des processus de soins (études de cas)

Certification

Lorsque tous les questionnaires d'évaluation et le mémoire sont validés, l'élève obtient le Certificat de naturopathe animalier délivré par l'ESNA, attestant des compétences acquises.

ESNA - ECOLE SUISSE DE NATUROPATHIE POUR ANIMAUX

Responsabilité

Une fois son certificat obtenu, le naturopathe exerce sous sa propre et entière responsabilité, dans la limite de ses compétences.

Clause de non-concurrence

Toute transmission à des tiers de matériel pédagogique de l'ESNA, sous quelque forme que ce soit (courrier électronique, imprimés, photocopies, etc.) est strictement interdite.

Toute violation de cette interdiction est passible d'une pénalité de CHF/€ 10'000.-

Résiliation du contrat

Le/la signataire est en droit de résilier son contrat de formation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, <u>dans les 14 jours suivant sa transmission à l'ESNA</u>. S'il n'a pas été résilié, le contrat est ensuite considéré comme ferme et définitif et aucun montant versé ne sera remboursé.

Autres

Les élèves mineurs au moment de leur inscription sont tenus de fournir une autorisation écrite de leur représentant légal (parents, tuteur, curateur).

For

S'applique exclusivement le droit suisse. Yverdon-Les-Bains (Suisse) est déclaré for.

J'atteste avoir pris connaissances des indications et conditions susmentionnées et les accepter sans réserve.

LIEU ET DATE : SIGNATURE :